

« L'École en chœur » Mémo technique

L'opération « L'École en chœur », proposée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture et de la Communication, met à l'honneur les chorales scolaires. Les écoles primaires et les collèges publics et privés sous contrat, de France métropolitaine et d'outre-mer sont invités à participer à cette opération.

Retrouvez toutes les informations relatives à cette opération sur la page éduscol dédiée : http://eduscol.education.fr/cid86055/-l-ecole-en-choeur.html.

Vous êtes enseignant et vous souhaitez faire participer votre chorale à l'opération « L'École en chœur » ? Pour ce faire, vous devez adresser une lettre de candidature par courrier postal ou électronique au rectorat, à l'attention de l'IA-IPR éducation musicale et du DAAC de votre rectorat, avant le 3 avril 2015. Cette lettre précisera les points suivants :

- nombre d'élèves participant à la chorale rapporté à l'effectif de l'école / de l'établissement et répartition par niveaux;
- adéquation du répertoire choisi et niveau d'exigence vocale ;
- ambition artistique du projet ;
- rayonnement de la chorale au sein de l'école / l'établissement et en dehors ;
- association à d'autres actions d'éducation et de formation mises en œuvre dans l'école /
 l'établissement (théâtre, cinéma, danse, etc.);
- nombre, qualité et lieux des spectacles réalisés ;
- association de la chorale de l'école / l'établissement à d'autres unités d'enseignement, notamment liaison école-collège;
- collaboration avec des partenaires professionnels.

Cette lettre sera accompagnée d'un bref extrait vidéo témoignant du projet en cours (séance de répétition) ou réalisé (concert) déposé sur l'espace Dailymotion du ministère dédié à l'opération « L'École en chœur ».

Vous trouverez dans ce mémo des informations techniques pour vous accompagner au cours des différentes étapes de la phase de candidature :

- le type de vidéo à adresser,
- les modalités de création et d'activation de votre compte Dailymotion,
- les modalités de publication de votre vidéo sur votre compte Dailymotion,
- le mode opératoire pour proposer votre vidéo sur l'espace « L'École en chœur ».

Ces étapes incontournables vous permettront de publier votre vidéo sur l'espace du ministère « L'École en chœur ». Une fois la vidéo publiée, vous devrez adresser votre lettre de candidature en indiquant l'url et le titre de votre vidéo à l'IA-IPR éducation musicale et au DAAC de votre rectorat.



Quel type de vidéo?

La vidéo que vous réaliserez sera :

- au format numérique (mp4, h264, DivX, WMV9, Mpeg2, etc.)
- d'une durée de 4 minutes maximum

Nous vous incitons idéalement à ajouter :

- un générique de début comportant l'intitulé de votre projet
- un générique de fin comportant le nom de l'école / l'établissement à l'origine du projet, les noms des participants, etc.

Le montage vidéo est autorisé dans la mesure où il est composé d'éléments tournés au cours de la même prestation vocale.

Comment créer un compte sur Dailymotion?

- 1. Allez sur la page d'inscription : http://www.dailymotion.com/register.
- 2. Saisissez:
- a. un nom d'utilisateur (login),
- b. votre mot de passe,
- c. le mot de passe une nouvelle fois,
- d. votre adresse e-mail,
- e. recopiez le texte affiché dans l'image.

Acceptez les conditions générales d'utilisation.

Validez le formulaire.

Vous recevrez très rapidement un e-mail de confirmation comprenant un lien cliquable pour valider la création de votre compte.

Plus d'informations sur http://www.dailymotion.com/fr/faq#account_2

NB : cette procédure est totalement gratuite.

Comment activer son compte?

Si vous n'avez pas reçu le mail de confirmation, veuillez vous assurer que celui-ci ne se trouve pas dans votre boite de courriers indésirables (spams). S'il ne s'y trouve pas :

- 1. Veuillez saisir vos identifiants de connexion (identifiant et mot de passe) pour vous connecter au site.
- 2. Un message d'alerte vous invite à cliquer sur un lien pour que le mail de confirmation vous soit renvoyé.

Si vous ne recevez toujours pas le message, veuillez prendre contact avec l'équipe support de Dailymotion en indiquant votre fournisseur d'adresse e-mail.



Les comptes non activés dans un délai de deux semaines seront automatiquement supprimés. Plus d'informations sur http://www.dailymotion.com/fr/fag#account 2

Comment publier une vidéo sur votre chaîne ?

La diffusion de ces vidéos sur Dailymotion s'inscrit dans un cadre pédagogique; toutefois, assurez-vous que vous disposez de l'accord de l'ensemble des personnes figurant sur la vidéo. Un exemple d'autorisation parentale est joint à ce mémo technique. Pour toutes questions relatives au droit à l'image, vous pouvez consulter le site internet responsable http://eduscol.education.fr/internet-responsable/.

Lorsque vous êtes connecté:

- 1. Cliquez sur le bouton "Envoyer une vidéo" dans l'en-tête
- 2. Cliquez sur le bouton "+ Envoyer une vidéo" pour sélectionner la vidéo à envoyer
- 3. Cliquez sur le bouton "Ouvrir"
- 4. Saisissez les champs nécessaires pour la publication de la vidéo :
 - a. Titre de la vidéo : le titre est impérativement composé de :
 - la mention [École en chœur]
 - le nom de l'académie
 - le nom de l'école ou de l'établissement
 - la commune

Exemple : [École en chœur] Académie de Lyon – Collège Saint-Exupéry à Lyon

- b. **Descriptif**: il s'agit d'une brève description du projet musical (300 à 400 signes) qui comportera en outre la mention de l'école / l'établissement.
- c. Chaîne: Education
- 5. Cliquez sur le bouton "Sauvegarder".

Le temps nécessaire pour envoyer une vidéo dépend de la vitesse de connexion internet et du poids de la vidéo envoyée. Une fois l'envoi réalisé, vous devrez attendre que la vidéo soit encodée pour pouvoir la visionner sur le site.

Plus d'information sur : http://www.dailymotion.com/fr/faq#uploading_videos

Comment proposer votre vidéo sur l'espace « L'École en chœur»?

Proposer une vidéo est très simple et rapide

Au préalable :

- connectez-vous à votre compte Dailymotion
- publiez votre vidéo sur votre compte

Pour plus d'informations sur cette étape, vous pouvez vous reporter aux paragraphes « Comment créer un compte sur Dailymotion ? », « Comment activer son compte ? », « Comment publier une vidéo ? » de cette notice



Etape 1 : Rendez-vous sur la plateforme Dailymotion du ministère vous permettant de proposer votre vidéo : http://www.dailymotion.com/ecoleenchoeur



[visuel non définitif]



Etape 2 : Sélectionnez votre vidéo

Dans le bloc « Ajouter une vidéo dans ce groupe », la zone « Rechercher dans vos vidéos » vous permet de retrouver votre vidéo à partir de quelques mots du titre.

- tapez quelques mots du titre de votre vidéo
- sélectionnez votre vidéo parmi les résultats
- cliquez sur le bouton « Envoyer »

Le message « Vidéo envoyée avec succès » apparaît.



Etape 3: <u>Votre vidéo est en cours de traitement par le ministère en charge de l'éducation nationale</u> Elle apparaîtra dans les meilleurs délais sur le mur « L'École en chœur » du site : http://www.dailymotion.com/ecoleenchoeur

Attention, une fois votre vidéo publiée sur votre chaîne Dailymotion, il est impératif de nous en informer par l'envoi d'un courriel à l'adresse « video-ecole-en-choeur@education.gouv.fr » en nous précisant :

- en objet : Participation à l'opération « L'École en chœur » Académie de xxx, nom de l'école / l'établissement.
- dans le message : indiquer le titre et l'adresse url de votre vidéo publiée sur Dailymotion,

Cette étape est indispensable pour la publication de votre vidéo sur l'espace Dailymotion dédié à l'opération « L'École en chœur ».

Contacts

Pour toute question d'ordre général sur l'opération L'École en chœur : <u>ecole-en-chœur.dgesco@education.gouv.fr</u>

Pour toute question technique liée à l'envoi des vidéos : video-ecole-en-choeur@education.gouv.fr



« L'École en chœur »

À l'occasion de l'opération « L'École en chœur », le ministère met en place la chaîne vidéo "L'École en chœur" dont l'objectif est de valoriser les écoles et collèges qui font vivre l'enseignement musical en classe.

Établissement
Nom de l'établissement :
Tél.:
Adresse :
Représentant légal de l'élève
Je, soussigné(e):
Demeurant :
Représentant légal de l'élève :
Classe de :
Cocher la case ci-dessous
☐ Autorise le ministère de l'éducation nationale (MEN), à l'occasion de l'opération « L'École en chœur » à filmer (nom du spectacle)le / / .
Cette vidéo dans laquelle pourra apparaître mon enfant sera publiée sur la chaîne Dailymotion « L'École en chœur », chaîne officielle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Le ministère s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation.
Fait à le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.